

# DES NOUVELLES DE XAMBES





## Mairie de Xambes

Agence postale communale  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h45  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Secrétariat  
33 rue Principale 16330 Xambes  
Secrétaire : Anne Ballanger

Lundi, mardi et vendredi : 8h-13h / 14h-17h  
Mercredi : 8h-12h  
Jeudi : 8h-13h (fermé au public l'après-midi)

Tél. : 05 45 39 87 47

[mairie.xambes@wanadoo.fr](mailto:mairie.xambes@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.xambes.fr](http://www.xambes.fr)

Permanence de la maire : mardi matin

**En cas d'urgence :**  
**06 12 36 64 36**

## Sommaire n° 52

Éditorial	3
Travaux – réalisations – acquisitions	4
Ouverture Bar du Lavoir	6
Label Villes et villages fleuris	7
Chats errants	11
Finances	12
Vie associative	
Comité des fêtes	13
Club Nos villages	15
Amicale des propriétaires de Xambes	16
Amicale des donneurs de sang	17
Communication	
Site Internet de la commune	17
Application mobile Illiwap	18
Animations	
Vœux municipaux	19
Soirée théâtre « Quarantaine »	21
Repas des Aînés	21
Marché de producteurs et d'artisans	22
Balade à la découverte de l'eau	23
Affaires scolaires	
École Paul-Buard	24
Association des Parents d'élèves	26
Sivos	27
Commémoration du 8 Mai	28
Informations pratiques	28
Vie économique	32

Comme le veut la tradition, au mois d'avril dernier, le Conseil municipal a dressé le bilan financier de l'année passée, a débattu des orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel.

Grâce à une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, le fonds de roulement a été abondé de 26 352 € en 2022. S'élevant à 366 880 €, le fonds de roulement actuel permet d'assurer 414 jours de charges courantes. En le ramenant à 120 jours, zone de confort préconisée, la commune peut disposer de 260 680 € pour le financement de ses investissements. Les efforts consentis par tous, sur les frais de gestion courante, sur l'éclairage public, sur le chauffage dans les bâtiments communaux, ont porté leurs fruits. De fait, nous avons décidé, cette année encore, de ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition. L'actualisation des bases du foncier bâti appliquée par l'État génère déjà une pression supplémentaire pour les contribuables.

À l'heure où je rédige ces mots, nous sommes déjà à mi-mandat, nous pouvons nous employer à poursuivre nos investissements tout en veillant à la maîtrise de nos dépenses. Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions.

Un mot pour signaler que la municipalité doit encore faire face à des incivilités telles que les dépôts sauvages d'ordures ou de matériaux de construction sur le terrain de broyage de végétaux ou sur le territoire communal ; quelques manifestations hostiles envers les animaux sauvages ou domestiques ; ou des relations de voisinage pour le moins délicates.

Résoudre toutes les incivilités ou les problèmes de voisinage serait utopique mais essayer ensemble de les atténuer pour que chacun vive dans un cadre agréable et dans le respect des autres est possible. Se conformer à des règles de vie collective en y ajoutant une dose de bon sens, de tolérance et de respect dans nos comportements contribue aux relations harmonieuses entre les individus.

Nous en sommes convaincus, nous pouvons progresser ensemble.

Bonnes vacances et bel été à tous.

Géraldine JÉRÔME

## TRAVAUX-RÉALISATIONS-ACQUISITIONS

- Au-delà de l'entretien courant de la végétation sur le territoire communal (désherbage manuel, tonte, taille des haies et des arbres, arrosage, fauchage, entretien du cimetière...), de nombreuses vivaces ont été semées cette saison en pied de mur.

Afin de répondre aux suggestions du jury « Villes et villages fleuris », des végétaux, peu consommateurs en eau, ont été plantés sur une large bande côté nord de l'église.

Un support en fer forgé a également été créé par Stéphane pour y faire grimper un rosier en entrée de bourg.

- Nous avons malheureusement constaté des infiltrations d'eau provenant non seulement de la toiture de la garderie de l'école mais aussi du pied de mur. Ces infiltrations ont provoqué des dégâts importants sur le mur de placoplâtre de l'établissement. Les deux professionnels consultés se sont prononcés pour des travaux d'imperméabilisation des fondations du mur et la réfection totale de la toiture de la garderie. Ces travaux ont été réalisés pendant les vacances d'avril. Le mur de placoplâtre sera, quant à lui, remis en état par les employés communaux durant l'été.

- L'état sanitaire et sécuritaire de l'église Notre-Dame-de-Tous-Biens, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est un sujet de préoccupation pour l'équipe municipale. Accompagnée par l'Agence Technique Départementale (ATD16), la commune a lancé une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée. Le cabinet Doudeman, Architecte du Patrimoine, a été désigné pour mener une étude de diagnostic sur l'état général du monument (ses couvertures et maçonneries, le beffroi ainsi que l'intérieur de l'édifice).



L'inspection de la charpente a eu lieu le 30 juin. Photo J.-Louis Jonquet

Le coût total du marché s'élève à 11 550 € H.T., subventionné à hauteur de 40 % par la Direction des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine (DRAC), à hauteur de 20 % par le Département de la Charente et à hauteur de 10 % par la Communauté de communes Cœur de Charente.

Le diagnostic final sera présenté aux élus et aux habitants et sera publié sur le site communal.

- Un projet de végétalisation de la cour d'école est en cours d'élaboration. À l'école, les temps en extérieur peuvent contribuer à favoriser l'autonomie, la sociabilité, la créativité et souvent, apaiser le climat scolaire. Une attention particulière doit être apportée à la cour de récréation, actuellement très minérale et peu propice aux activités diversifiées. En outre, dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur, ce sont bien sûr les questions d'adaptation aux changements climatiques qui sont les moteurs de ce projet.

La plantation de quatre à six arbres favorisera l'ombrage de la cour et des bâtiments. Plusieurs propositions sont à l'étude en concertation avec le PETR, les enseignantes et des paysagistes. Des protections solaires et équipements rafraîchissants, telles que l'implantation d'une pergola sur l'espace enherbé de la cour et la plantation de végétations grimpantes en façade des bâtiments sont également à l'étude. Associés à la plantation de fleurs et d'herbes aromatiques, ces espaces devront faire l'objet d'une redéfinition des règles d'usage.

Ce projet devrait voir le jour à l'automne.

- Pour la troisième année consécutive, la commune de Xambes bénéficie du Fonds Départemental d'Aide aux communes (FDAC) pour l'entretien de la voirie. La route de Coulonges et l'impasse du Monument vont faire l'objet d'une réfection et les quelques trous sur les accotements route de La Fichère seront repris en juillet et août.

- Orange a annoncé sa volonté de fermer le réseau cuivre à horizon 2030. Il s'agit d'arrêter la commercialisation des offres Internet sur cuivre et d'accompagner la migration des clients vers la fibre ou une autre solution, soit un objectif de « zéro client sur cuivre ».

La commune de Xambes, dotée d'un réseau fibre opérationnel, fait partie du lot 2 de ce dispositif. La fermeture commerciale du réseau cuivre pour notre commune est programmée pour novembre 2024. À cette date, plus aucun client ne pourra commander un service sur cuivre. La fermeture technique du réseau cuivre est programmée pour novembre 2025. À cette date, plus aucun client ne pourra utiliser un service sur cuivre. Orange procédera ensuite au démontage du réseau cuivre puis au démontage des poteaux.

Il vous est donc fortement conseillé de migrer vers une solution Internet fibre avant novembre 2025.

Géraldine JÉRÔME



## OUVERTURE DU BAR DU LAVOIR

Vous l'avez sans doute constaté, depuis le 24 juin, le bar du Lavoir est de nouveau en activité.

La Municipalité se réjouit de cette réouverture qui contribue à rendre notre commune plus attractive et témoigne de son dynamisme.

Bienvenue aux gérants, Nathalie et Guillaume, qui ont déjà exercé dans la région : Rochefort, Cognac...

L'établissement est ouvert cinq jours et demi par semaine : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche matin, pour une activité de bar à grignoter (planchettes apéritives...), dans un premier temps. S'y ajouteront progressivement la restauration et différentes animations : soirées à thèmes, concerts...

N'hésitez pas à venir profiter de sa terrasse.

**Renseignements et réservation au 05 16 35 93 36.**

J.-Louis JONQUET



Photo J.-Louis Jonquet

## LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

En 2020, la nouvelle équipe municipale a souhaité poursuivre la démarche de labellisation « Villes et villages fleuris », engagée sous les précédents mandats, en tenant compte des spécificités identitaires de la commune (naturelles, historiques, architecturales...).

### La pierre, omniprésente

La végétation semble d'autant plus importante à préserver et à développer que Xambes est établi sur un plateau aride. La dimension minérale y est particulièrement présente, notamment dans le bâti ancien réalisé en moellons calcaires. Développer la végétalisation, outre l'aspect esthétique, permettra d'atténuer les inconvénients du réchauffement climatique : limiter l'effet « four » en ombrageant les façades avec des plantes grimpantes, éviter les îlots de chaleur en augmentant l'évaporation par les plantes, réguler les réserves aquatiques en rendant les sols perméables pour faciliter l'infiltration des eaux de pluies... Dans cet esprit, un projet de végétalisation et de désimperméabilisation partielle de la cour de l'école est à l'étude, notamment.

### L'eau, une ressource limitée

De nombreux puits subsistent, témoignant de la rareté des eaux de surface. La végétalisation du bourg s'attache donc, autant que possible, à limiter la consommation en choisissant des espèces sobres.

Il n'y a qu'un seul cours d'eau qui prend sa source à la fontaine du lavoir, lavoir qui était naguère l'un des centres de la vie sociale du bourg, et qui est un élément important de notre patrimoine vernaculaire. Ce cours d'eau, le ruisseau des Chêneveaux (appellation qui renvoie à une ancienne exploitation du chanvre), irrigue la seule zone humide locale. Celle-ci fait donc l'objet d'une attention particulière. Une plantation de saules y a été effectuée pour délimiter une allée, reliant le chemin au chevet de l'église, qui sera ombragée par cette tonnelle naturelle. Signe de l'amélioration de la qualité des eaux (liée à la mise en place de l'assainissement collectif), on note la réapparition de certaines espèces aquatiques.

C'est un lieu privilégié pour la protection de la biodiversité. Un hôtel à insectes y a été installé. Une tonte différenciée y est pratiquée dans le pré situé en contrebas du Clos Mondésir. Il existait un verger dont seul un poirier subsiste. Des pêchers vont y être plantés. À la suite de la visite de Jérôme Moreau (chargé de mission Environnement au Pays du Ruffécois), la réserve incendie a été végétalisée par une bordure de saules dont les branches seront taillées de façon à ce qu'elles s'entrelacent. Du mobilier a été installé (tables et bancs en bois...) pour permettre aux promeneurs de profiter de la vue romantique sur l'élégant chevet de l'église. Des plantes vivaces (iris, jonquilles, mini cyclamens...) ont été mises en terre sur l'aire de pique-nique.

### L'église et la mairie, au cœur du développement urbain

L'occupation humaine de notre région a été très précoce : la nécropole de la Boixe (notamment le tumulus de Vervant) remonte au Néolithique et la toponymie plaiderait pour une présence humaine antique, certains linguistes faisant provenir Xambes de Sembenus, patronyme gallo-romain. Le Moyen Âge va façonner le village. Le bourg historique se développe en effet en rayonnant à partir de l'église (12<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles), vers l'ouest et le sud. Consciente de l'intérêt architectural et historique de cet édifice (inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1969), la mairie a intégré le dispositif Patrimoine roman en Ruffécois mis en place par les communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente. Il draine les visiteurs désireux de compléter leur livret collector avec la fiche de Notre-Dame de Xambes, classée parmi les « édifices remarquables ». Un fleurissement conséquent y a été développé (cette année par exemple, un massif arbustif a été planté côté nord).

Progressivement, le centre de gravité s'est déplacé vers la façade sud du village. Le manque de place entraîne en effet, en 1885, la construction du classique complexe mairie-écoles à son emplacement actuel, rue Principale. La création de cette voie, la D32, postérieure à 1844 (elle est absente du cadastre napoléonien), atteste l'extension de l'enveloppe urbaine au 19<sup>e</sup>. Ce développement s'accompagnera d'un déplacement du centre actif du village. Ce nouvel axe de circulation structurant va se substituer à l'actuelle rue Jean Grand (très bien fréquentée), voie

principale au Moyen Âge (et possible emplacement d'un ancien chemin saunier, dont un péage est attesté à Xambes dans une charte de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, qui reliait par voie terrestre la côte atlantique au Limousin). Le parvis de la mairie et les entrées du bourg font l'objet d'un entretien régulier de leur végétation. Récemment, un portique métallique a été réalisé par Stéphane Teillet pour servir de tuteur à un rosier grimpant, à l'entrée côté Saint-Amant.

### Nécessité d'œuvrer à la protection de l'environnement

Face à l'accélération inquiétante du dérèglement climatique, la prise en compte des enjeux écologiques, environnementaux et de gestion durable est l'un des axes structurants de la politique municipale. Elle entre, en outre, dans une approche globale de l'attractivité du village.

Le fleurissement, notamment, procède d'une démarche générale de développement du bien-vivre à Xambes et de défense et de promotion de la ruralité. Il contribue à la redynamisation du village et à la relance des activités suite aux perturbations liées au Covid : maintien du dynamisme associatif (trois associations, dont une inter villages) ; reprise de la « frairie » annuelle, fête foraine fédératrice de la commune par son caractère inter générationnel, et emblématique de l'identité de Xambes ; réouverture du bar-restaurant du Lavoir ; rénovation du parc locatif communal (amélioration de l'isolation...) ; organisation de marchés de producteurs locaux pour développer les circuits courts... Ces actions bénéficient d'un contexte immobilier porteur : le redémarrage des ventes entraîne une hausse de la démographie bénéfique aux effectifs scolaires, notamment.

### Une mobilisation des moyens humains

Certains habitants prennent en charge le fleurissement ou son entretien, devant leur domicile. Plusieurs dons ont été effectués : timbre en pierre et tonneau devant la boucherie, banc en pierre installé dans le chemin des Chêneveaux et tonneaux pour remplacer les poubelles incendiées, graines, boutures et plants pour la serre municipale... Un groupe de nos concitoyens a aussi participé à des moments de désherbage manuel dans les espaces verts, ce qui a permis d'éviter le recours aux pesticides.



Des bénévoles s'activent pour une séance d'arrachage des mauvaises herbes. Photo Annie Causel

Autre composante majeure du dispositif, les agents techniques (Jean-Philippe Loiseau, Ludovic Régeon et Stéphane Teillet) développent et entretiennent régulièrement notre patrimoine végétal selon une programmation annuelle.

Plusieurs partenariats sont en cours :

- Avec la municipalité voisine de Saint-Amant-de-Boixe à travers une mutualisation de matériels (broyeur...).



- Avec la Fédération départementale de chasse et l'école pour planter des haies (en février dernier, 100 m de haies ont été plantés le long de l'ancienne route de Vouharte).

- Avec le Pays du Ruffécois dont le chargé de mission Environnement, Jérôme Moreau, est intervenu notamment sur l'enherbement du cimetière afin de supprimer l'utilisation de dés-herbant. Une herbe spécifique a été semée. Sa croissance plus lente, adaptée aux sols secs et pauvres, permet de limiter l'entretien par les agents techniques. Ceux-ci pratiquent aussi la tonte différenciée, qui préserve les espèces sauvages, telles les orchidées, notamment.

La Municipalité remercie très sincèrement tous ces acteurs pour leur implication.

En août 2022, le jury Ville et villages fleuris a visité notre commune. Le rapport nous était parvenu trop tard pour que l'on puisse le publier dans le précédent bulletin communal. Nous vous communiquons donc ci-dessous de larges extraits de ce compte rendu qui a abouti au maintien de notre labellisation « deux fleurs ».

Annick CAUSEL  
J.-Louis JONQUET



## RAPPORT DE VISITE



### 1. LA VISITE DU JURY

*Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du temps imparti, qualité du dossier, etc.*

**Points positifs :** très bon accueil, l'ensemble des acteurs présents [*Note De La Rédaction : Géraldine Jérôme, Annick Causel, Stéphane Teillet, J.-Louis Jonquet*], sont motivés et souhaitent progresser ; une belle complémentarité des élus /technicien a été notée. Circuit de la visite pertinent.

**Points à améliorer :** au sortir de la crise COVID, la nouvelle équipe municipale doit maintenant œuvrer à l'amélioration du cadre de vie existant face aux exigences du label pour conserver la 2<sup>e</sup> fleur.

### 2. LE PROJET MUNICIPAL

*Motivations pour l'obtention du label, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.*

**Points positifs :** le label a été présenté comme un outil permettant de valoriser le cadre de vie des habitants, de sensibiliser aux nouveaux enjeux climatiques en mettant l'environnement en priorité. Beau patrimoine bâti, un véritable atout pour la commune. Un plan de gestion détaillé par espaces.

### 3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ

*Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.*

**Points positifs :** des actions régulières avec les enfants [...]. Des parcours piétons et vélos référencés. Le technicien des espaces verts intervient à la demande de l'école [...]. Un journal communal semestriel informe la population. Un marché de producteurs locaux contribue à l'animation. Un bel esprit de volontariat [...]. Jusqu'à 47 scolaires ont participé à la plantation des haies champêtres [*NDLR : en partenariat avec la fédération départementale de la chasse*]. Des semis en pieds de murs.

**Points à améliorer :** préférer l'automne pour les semis en pieds de murs pour un résultat optimal.

### 4. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

*Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre-sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.*

**Points positifs :** le verger communal, les haies champêtres avec la Fédération des Chasseurs. Le choix des arbres d'alignement en entrée de village se fera avec le conseil du PETR.

**Points à améliorer :** la taille en topiaire (taille en boule) des arbustes reste très présente ; cela avait déjà été souligné dans le rapport du jury précédent (2019). Le square du terrain de boule en est un exemple (la suppression du Thuya et d'autres arbustes sans intérêt esthétique ouvrirait la perspective et libérerait du temps pour l'agent communal). Souvent, elle est pratiquée parce que les arbustes en place sont de taille trop importante pour l'espace choisi ou pour des questions de sécurité.

Le choix des arbustes doit intégrer leur croissance et leur gestion futures. Un arbre ou un arbuste bien choisi, laissé en port libre (absence de taille ou tous les deux ou trois ans selon besoins) assure un intérêt paysager naturel et limite le temps consacré à son entretien. Le fleurissement sur un plan général doit être plus diversifié (étendre la palette végétale par l'introduction de nouvelles essences rustiques et florifères). Une taille plus douce des arbustes de la commune est à privilégier, devant le terrain de boules [NDLR : à côté de la boucherie], la suppression du Thuya et d'autres arbustes ouvrirait la perspective et libérerait du temps pour l'agent communal.

Le côté de l'église non végétalisé pourrait être planté avec quelques arbustes à fleurs d'une hauteur d'environ 1 mètre, en laissant une bande libre de quelques centimètres entre le mur et les végétaux. Dans ces conditions, les plantations absorberaient une partie de l'humidité en pied de mur. Attention à vos buis (Pyrale)

## 5. GESTION ENVIRONNEMENTALE

*Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.*

**Points positifs :** [...] Excellente prise en compte de la ressource en eau potable et de la nécessité de la réserver à un usage domestique. La plate-forme de broyage des végétaux accessible aux habitants. La gestion différenciée est visible sur la commune.

**Points à améliorer :** en accord avec le PETR, il serait intéressant de revenir sur la notion de taille horicole [...] et voir si sur certains espaces, elle pourrait évoluer vers une taille plus libre et plus douce.

## 6. QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

*Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.*

**Points positifs :** beau patrimoine bâti avec l'église classée et le lavoir. Parc éolien rénové avec cependant la volonté de le limiter, le mobilier urbain de qualité à côté de la plantation des saules. La désimperméabilisation de parkings et de trottoirs dans le cadre du réaménagement du centre de la commune témoigne de votre prise en compte des enjeux climatiques et de la nécessité de lutter contre les îlots de chaleur urbains. La présence et la conservation des deux tilleuls devant la mairie contribue eux aussi à amener de la fraîcheur ; le projet d'extension du parking doit en tenir compte autant que possible.

L'entretien différencié du cimetière après son enherbement et le tri sélectif mis en place.

## 7. ANALYSE PAR ESPACE

*Entrées de commune, centre-bourg, quartiers d'habitation, parcs et jardins, jardins familiaux, abords d'établissements publics, cimetières, espaces sportifs, aires de jeux, espaces naturels, trame verte et bleue, zone d'activité, etc.*

**Points positifs :** classement au PLUI du chemin des Chêneveaux.

**Points à améliorer :** le fleurissement hors-sol du lavoir sans impact paysager véritable pourrait évoluer vers une plantation en pleine terre de petits arbustes ou des vivaces rustiques en pied de muret. Renforcer le fleurissement de pleine terre à proximité des panneaux d'entrée de commune pour appuyer votre positionnement dans le label (2fleurs) à l'aide de petits arbustes à fleurs, rosiers paysagers et vivaces rustiques.

**DÉCISION DU JURY : Maintien du niveau évalué**

**CLASSEMENT À L'ISSUE DE LA VISITE : 2 Fleurs**

### CONCLUSION GÉNÉRALE DU JURY :

Le jury vous remercie pour l'accueil et les échanges qui vous ont permis de présenter la démarche d'amélioration du cadre de vie de votre commune autour des enjeux du Label des Villes et Villages Fleuris. Il devient urgent de limiter la taille en topiaire systématique sur de nombreux sites car elle nuit vraiment à la qualité de vos espaces. Continuer dans le cadre de la sortie de crise sanitaire et avec une nouvelle équipe municipale très motivée, de fleurir simplement et plus densément vos espaces en élargissant votre palette végétale colorée avec des essences rustiques, sobres et connues pour leur longue floraison.

**En fonction des résultats de la grille d'évaluation et suite à la visite effectuée sur votre commune, le jury a décidé de vous maintenir dans le label au niveau de la 2<sup>e</sup> fleur.**

**ANNÉE DE LA PROCHAINE VISITE : 2025**

## CHATS ERRANTS

### CAMPAGNE 2023 DE CAPTURE, STÉRILISATION ET MARQUAGE

La campagne de stérilisation s'est déroulée du 2 au 17 avril, toujours en partenariat avec le Syndicat mixte de la fourrière et le cabinet vétérinaire de Mansle.

Seulement cinq chats ont été capturés, ce qui démontre l'efficacité des campagnes menées depuis plusieurs années dans notre commune. Nous parvenons ainsi à maîtriser la population de chats errants.

Sur ces cinq chats :

- une femelle a été stérilisée et tatouée au nom de la commune. Elle venait de mettre bas ; ses six chatons ont été euthanasiés. Pour information, les chatons sont euthanasiés gratuitement par le vétérinaire lorsqu'ils n'ont pas encore les yeux ouverts (moins de sept jours).

- un mâle a été rendu à son propriétaire car il était « pucé ».

- trois mâles, non identifiés et porteurs du virus FIV-FELV, ont été transférés à la fourrière afin d'être euthanasiés. En effet, ce virus appelé « sida du chat » est très contagieux entre félins.

Il s'est avéré qu'un de ces trois chats appartenait à un habitant du village qui s'est manifesté auprès de la fourrière. Il a pu récupérer son animal moyennant le paiement des frais d'identification.

Nous vous rappelons que depuis janvier 2012, selon l'article L212 - 10 du code rural, vous avez l'obligation de faire identifier vos animaux de compagnie. C'est le premier acte d'une possession responsable, et vous avez ainsi plus de chances de les retrouver en cas de perte, vol ou accident.

Mais vous avez aussi la responsabilité en tant que particuliers propriétaires de chats, d'en prendre soin, c'est-à-dire de les nourrir, les soigner et les faire stériliser. La stérilisation et la castration sont fortement conseillées car elles empêchent la reproduction, donc permettent d'éviter la naissance de chatons non désirés, trop souvent abandonnés.

D'autre part, une habitante du village, trouvant la mort de son chat suspecte, a fait pratiquer des analyses chez le vétérinaire qui concluent à un empoisonnement non accidentel. Il s'agirait donc probablement d'un acte de malveillance. Sachez que tout empoisonnement ou acte de cruauté sur un animal domestique ou apprivoisé est une atteinte volontaire à la vie de l'animal, qui est réprimée par l'article R655-1 du Code pénal et passible d'une amende de 1 500 euros.

Enfin, nous vous rappelons que la commune dispose d'un lecteur de puce électronique permettant d'identifier le propriétaire d'un animal égaré ou mort. N'hésitez pas à contacter la mairie ou moi-même si besoin.

Laurence PAPONNET  
Déléguee communale du syndicat mixte de la fourrière

# FINANCES

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	462 900.63 €	Excédent fonctionnement 2022	334 684.63€
Charges de personnel	1406 80.00 €	Atténuation de charges	4 000.00 €
Autres charges gestion courante	96 051.00 €	Produits des services	25 645.00 €
Charges financières	1 595.00 €	Impôts et taxes	62 778.00 €
Dotations provisions	2 390.00 €	Fiscalité locale	182 410.00 €
Charges spécifiques	500.00 €	Autres produits gestion courante	29 800.00 €
<i>Virement section investissement</i>	<i>11 568.00 €</i>	Dotations et participations	76 367.00 €
<b>Total</b>	<b>715 684.63 €</b>	<b>Total</b>	<b>715 684.63 €</b>

### Investissement

Dépenses		Recettes	
		<b>Excédent d'investissement</b>	
		<b>Reporté 2022</b>	<b>31 275.53 €</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 500.00 €</b>	<b>Dotations</b>	<b>4 294.00 €</b>
<i>dont</i>		- FCTVA 2021, 2022 et 2023	
- acquisition défibrillateur			
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>31 151.53 €</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>8 085.00 €</b>
<i>dont</i>		<i>Dont subventions Diagnostic église</i>	
- Travaux solde FDAC 2022	4 027.00 €	- région (40%)	4 620.00 €
- Travaux FDAC 2023	8 264.00 €	- département	2 310.00 €
- Diagnostic église	13 860.53 €	- CDC Cœur de Charente	1 155.00 €
- Travaux cours école	5 000.00 €		
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>24 226.00 €</b>	<b>Dépôts et cautionnement</b>	
<i>dont</i>		- Cautions reçues	<b>2 655.00 €</b>
- Remboursement caution	2 655.00 €		
- Remboursement capital emprunts	21 571.00 €		
		<b>Virement de la section de</b>	
		<b>fonctionnement</b>	<b>11 568.00 €</b>
<b>Total</b>	<b>57 877.53 €</b>	<b>Total</b>	<b>57 877.53 €</b>

Pour information, depuis son élection en 2020, le nouveau conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition appliqués par la commune. Les hausses constatées sont dues notamment à la révision des valeurs locatives par la Direction des Finances publiques et à la hausse des taux d'autres collectivités, telles que la Région, le Département, la Communauté de Communes...

Laurence PAPONNET



### Comité des fêtes de Xambes

Lors de l'assemblée générale du 6 janvier, le bureau a été partiellement modifié et se compose désormais comme suit : président Jacky Baussay, secrétaire Charlene Jérôme, secrétaire adjoint Aymeric Régeon, trésorière Justine Vincent et trésorière adjointe Laurence Paponnet.

En plus du bureau, le comité comprend une vingtaine de bénévoles dont plusieurs jeunes du village, très impliqués, qui nous ont rejoints et apportent leur dynamisme.

Toujours soucieuse de contribuer à l'animation de notre commune, notre association a proposé plusieurs manifestations durant ce semestre.

Tout d'abord, le 15 janvier, nous avons organisé notre premier concours de belote. Vingt-deux équipes étaient inscrites, soit une quarantaine de joueurs qui se sont affrontés dans le calme et la bonne humeur. Les participants ont pu profiter de la buvette puis, en fin d'après-midi, le président a annoncé les scores et distribué les lots. Ensuite, le comité a souhaité offrir le verre de l'amitié à tous.



Concentration maximum pour le concours de belote.

Photo Laurence Paponnet

Le dimanche 9 avril, ce fut une chasse aux œufs organisée, avec l'aide du Comité des Fêtes de Villognon, pour les enfants du RPI Xambes-Coulonges-Villognon (Regroupement pédagogique intercommunal). Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pu parcourir le village avec leurs paniers pour une fabuleuse « cueillette ». Au retour, une collation était prévue ainsi que la remise à chaque « petit » d'une poche remplie d'œufs et lapins en chocolat !



La chasse aux œufs : il fallait avoir l'œil affûté.  
Photo Laurence Paponnet

Concernant les enfants du RPI, le comité a participé financièrement à leur sortie scolaire de fin d'année au Puy du Fou.

Le 1<sup>er</sup> mai, s'est déroulé le traditionnel repas « brin d'aillet ». Après les randonnées pédestres, VTT et équestre, une centaine de convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour se désaltérer à la buvette avant de déjeuner. Toujours le même menu qui plaît : assiette de charcuteries, grillades andouillettes-saucisses accompagnées de haricots blancs maison puis tarte aux fruits. La journée s'est terminée avec le tirage de la tombola !

Enfin, le vendredi 13 mai, le comité des fêtes a tenu les espaces restauration et buvette lors du marché de producteurs de pays organisé par le conseil municipal.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes très actifs et nous tenons à vous remercier de votre participation lors de ces manifestations.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous donnons rendez-vous pour la frairie, début septembre !

Jacky BAUSSAY  
et Laurence PAPONNET



## Club Nos Villages

Le club Nos Villages a repris ses activités avec succès. Le repas de printemps s'est déroulé dans la bonne humeur. La dernière rencontre pour les joueurs de cartes et autres jeux a eu lieu le mardi 27 juin. Nous reprendrons nos activités le mardi 12 septembre et, à la demande d'une majorité d'adhérents, elles auront lieu tous les mardis.

Le repas d'automne est programmé le dimanche 24 septembre (repas charentais). Pour ceux qui n'aiment pas les cagouilles, il sera prévu un plat de remplacement.

Le 14 octobre, nous partirons pour la forêt des Mathes où nous attend le cabaret Zagal (repas avec orchestre et, à 15 h, spectacle équestre).

Le jeudi 16 novembre, nous dégusterons le beaujolais nouveau.

J'espère que ce programme vous plaira, et en attendant l'assemblée générale qui aura lieu au mois de janvier, je vous souhaite un très bel été.

Rendez-vous en septembre !

Franceline PEROTEAU



Un repas de printemps animé.  
Photo J.-Louis Jonquet

## Amicale des propriétaires de Xambes



Les chasseurs de la commune de Xambes se sont associés à la journée : J'aime la nature propre « faites la chasse aux déchets ». Avec l'aide de la municipalité (mise à disposition du véhicule de la commune et d'un employé communal), ce ne sont pas moins de 250 kg de débris de toutes natures (pneus, ferraille, plastique, verre...) qui ont été enlevés du bois des Guillots.

Les chasseurs traquent les incivilités, afin de partager avec les promeneurs une nature délestée de ces déchets toxiques.

Bien amicalement en Saint Hubert.

Ludovic RÉGEON  
Jean-Luc TESSIER



Photos J.-Luc Tessier et Ludovic Régeon



## Amicale des donneurs de sang volontaires et bénévoles de la Boixe

Alors qu'arrivent l'été et les vacances, l'esprit est plus porté sur les barbecues en soirée entre amis qu'aux collectes de sang. Mais les malades, les blessés, sont toujours là, aussi nombreux, et les réserves en produits sanguins devraient être supérieures à ce qu'elles sont depuis le début d'année. Si les donneurs de sang des groupes O et A sont les plus recherchés, les autres sont toujours accueillis mais sont surtout recherchés pour donner du plasma, un produit pour lequel la France dépend trop des États-Unis. Le plasma peut être tiré du sang obtenu en collecte ou par aphérèse à la Maison du don (centre de transfusion) par une machine qui sépare le plasma du reste du sang qui est remis dans les veines du donneur.

Les prochaines collectes de sang auront lieu les **mercredi 5 juillet** à Marsac, **lundi 30 octobre** à Vars et **vendredi 29 décembre** à Saint-Amant-de-Boixe, de 16h30 à 19h30. Se munir d'un papier d'identité avec photo.

Possibilité, mais pas obligation, de s'inscrire pour fixer l'heure du don, sur le site « **dondesang.efs.sante.fr** ». Pour tout renseignement sur le don de sang ou de plasma, sur les contre-indications, téléphoner à l'EFS : 05 45 91 46 44.

J.-Paul MICHELOT

## COMMUNICATION

Site internet de la commune

**[www.xambes.fr](http://www.xambes.fr)**

Le site internet de la commune est toujours en ligne et il est régulièrement mis à jour.

Vous recherchez des informations sur Xambes; vous les trouverez très certainement sur le site, qu'il s'agisse de renseignements sur la mairie, l'école, l'agence postale, les conseils municipaux, les démarches administratives, les associations, les manifestations à venir, les sentiers de randonnées...

De plus, un compte rendu, avec photos, des manifestations qui se sont déroulées dans la commune est disponible dans l'onglet « événements communaux ».

Alors soyez curieux, rendez-vous sur le site et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en vue de l'améliorer ou l'enrichir !

Laurence PAPONNET

## Application Illiwap

Les élus de la commune communiquent avec les habitants en utilisant l'application mobile **Illiwap**.

Cette application permet de vous informer en temps réel par le biais de notifications envoyées sur votre téléphone. Ainsi, vous aurez accès à toutes les actualités : consignes sanitaires, alertes météo, coupures d'eau ou d'électricité, manifestations communales, agenda des événements du territoire... Des sondages, une boîte à idées et un logiciel de signalement citoyen (pour les dépôts sauvages par exemple) sont intégrés dans l'application mobile **Illiwap**. Elle est gratuite et anonyme pour tous les habitants.

Nous invitons et encourageons le plus grand nombre à télécharger **Illiwap** sur son téléphone selon les modalités du guide ci-dessous. Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour vous aider à télécharger l'application sur votre smartphone en cas de besoin. Nous pourrions ainsi diffuser instantanément les informations auprès de tous.

Nous vous en remercions et nous espérons que vous serez nombreux à nous suivre sur **Illiwap**.

Géraldine JÉRÔME

**illiwap**  
COPPIÈRE COMMUNE  
LA VIE !

### Guide du citoyen Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS

**Xambes**

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

- 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**  
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)
- 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré.
- 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**  
Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**  
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.  
Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**LES AVANTAGES !**

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

# ANIMATIONS

## Vœux municipaux

*Le 20 janvier dernier, la cérémonie des vœux a été l'occasion de partager un moment convivial. À cette occasion, Madame la Maire a prononcé le discours suivant :*

Bonjour à tous,

Madame la Sénatrice Nicole Bonnefoy, Monsieur et Madame Busserolles, Monsieur et Madame Léau, Monsieur Jacky Baussay se sont excusés de ne pouvoir être présents ce soir.

Monsieur le Député honoraire, Monsieur le Président de la Communauté de communes Cœur de Charente, Mesdames et Messieurs les élus, Xambois et Xamboises,

L'équipe municipale et moi-même sommes ravis de pouvoir vous accueillir enfin pour la cérémonie des vœux. Elle est l'occasion d'oublier un instant nos inquiétudes sanitaires, sociales, énergétiques et internationales pour porter une note d'optimisme.

Notre qualité de vie reste privilégiée, notre village est paisible, il y fait bon vivre. Nous travaillons à préserver cette richesse partagée.

Nous veillons à son entretien courant, à l'implantation de mobilier urbain pour mieux profiter du village et à l'entretien de la voirie.

Le début du mandat a été marqué par une dépense importante, la réfection de la toiture de la mairie et d'une partie de l'école.

Des travaux de rénovation du bar ont suivi, mise aux normes électriques et mise aux normes de l'accessibilité handicapés, avant sa réouverture.

La commune est propriétaire de six logements communaux. Chaque changement de locataires est l'occasion de procéder à une remise en état. Ainsi, nous avons pu réaliser la réfection complète de deux logements et procéder à l'isolation des combles dans cinq logements, ainsi qu'à la mairie et dans une partie de l'école.

Dans la mesure du possible, les travaux sont exécutés par les employés communaux : Ludovic Régeon, Stéphane Teillet et Jean-Philippe Loiseau. Ils ont des compétences multiples et sont souvent force de propositions intéressantes et utiles. Ce sont également eux qui ont, en grande partie, mené les travaux de création d'un bâtiment mis à leur disposition, équipé d'un coin repas, de vestiaires et de sanitaires comme la réglementation l'impose.

Notre environnement s'est enrichi de plus de 600 m linéaires de haies plantées en différents endroits de la commune, dans le cadre d'une opération portée par la Fédération de chasse de la Charente par le biais des crédits du budget participatif alloués par le Département.

L'enherbement du cimetière a été mené en plusieurs étapes. Le résultat est à la hauteur de nos attentes.

Nous avons eu cet été la visite du jury « Villes et villages fleuris », la commune a été maintenue au niveau de la 2<sup>e</sup> fleur. Ce résultat vient récompenser l'investissement de la municipalité et en particulier d'Annick Causel, 2<sup>e</sup> adjointe, ainsi que celui des bénévoles et des habitants qui fleurissent leurs habitations.

Les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal vont bien, les effectifs sont stables. L'investissement de l'équipe enseignante, de l'équipe municipale et de Laurence Régeon à la cantine est plein et entier pour offrir le meilleur à nos enfants.

Parlons maintenant du renouvellement et du dynamisme du tissu associatif : Comité des fêtes, Amicales des Propriétaires de Xambes, Club Nos Villages, Association des Parents d'élèves, tous prennent une part active dans l'animation de la commune. Ainsi, la mobilisation des élus et des associations a permis de proposer un large panel d'animations festives et culturelles : marchés de producteurs locaux, concert de musique cubaine, journée Halloween pour les enfants, soirée Beaujolais, repas de chasse, conférence de l'Académie d'Angoumois, repas du 1<sup>er</sup> mai, frairie annuelle, fête de Noël pour les enfants.

Tout au long de l'année, ces rendez-vous, récurrents pour certains, inédits pour d'autres, nous rassemblent, font vivre l'âme du village et contribuent à cultiver nos valeurs communes.

Concernant le futur, la toiture de la garderie, qui présente des signes de fatigue évidents, fera l'objet d'une réfection complète en avril.

Le projet d'aménagement du bourg est toujours d'actualité. Il dépend de plusieurs intervenants puisque le Syndicat d'électricité de la Charente, l'Architecte des Bâtiments de France et le Département sont aussi impliqués. Nous approchons de la phase finale de l'étude mais les fluctuations actuelles des prix des matières premières obligent à une mise à jour du coût d'investissement. Le projet sera présenté aux habitants dès qu'il sera abouti et validé par les différents partenaires. Nous pourrons alors en discuter ensemble.

Nous avons lancé une étude de diagnostic sanitaire de l'église Notre-Dame de tous Biens qui sera financée en partie par la Direction des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine et, nous l'espérons, en partie par le Département, le solde restant à charge de la commune. Le but de cette étude est d'évaluer l'état exact de l'édifice, intérieur et extérieur, et de prioriser les travaux à entreprendre.

Nous avançons, une marche après l'autre, sereinement, espérant nourrir le bien vivre-ensemble, la solidarité, la tolérance et l'entraide.

Depuis la fin du confinement, le marché de l'immobilier prospère. Xambes profite de cette prospérité puisque beaucoup de nouveaux visages fréquentent nos rues. Au nom du Conseil municipal je souhaite la bienvenue à chacune et à chacun. Grâce à vous, Xambes est un village plus dynamique.

Il me reste à remercier sincèrement toute l'équipe municipale pour son travail et son engagement. Chacun apporte sa pierre à l'édifice. Des remerciements très appuyés à Jean-Louis Jonquet et Annick CauseL, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> adjoints, qui font preuve d'un investissement sans faille et m'apportent un soutien important.

Enfin, j'attire l'attention sur le travail efficace, discret et bienveillant de notre secrétaire de mairie, Anne Ballanger. Toujours disponible pour vous accueillir tant au niveau du guichet de la poste que de celui de la mairie, pour vous apporter son aide en toutes circonstances. Je lui en suis reconnaissante et je lui présente mes sincères remerciements.

Il me reste à évoquer toutes les Xamboises et les Xambois, qui, à un moment ou à un autre, en fonction de leurs compétences, ont apporté leur aide à la municipalité. Ils sont nombreux et j'espère qu'ils se reconnaitront. Merci à eux.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2023, qu'elle vous apporte santé et bonheur !

Je cède maintenant la parole aux associations communales qui souhaitent s'exprimer. Merci de votre écoute, je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié.



Plusieurs générations pour une écoute attentive.

Photo J.-Louis Jonquet



## Soirée Théâtre – « Quarantaine »

Samedi 25 février, le collectif « Les Scénajoies » a présenté une pièce de théâtre, à 21h00 à la salle des fêtes du village.

La pièce de Jean-Pierre Martinez, intitulée « Quarantaine », était mise en scène par Vincent Rouquette et interprétée par Valérie Maubois, Jean-Pierre Bertrand, Daniel De Bettignies et Vincent Rouquette.



Une vingtaine de personnes étaient présentes pour assister à ce spectacle théâtral enjoué et inédit.

Notons que le collectif a eu une belle attention pour nos écoles. Ils ont remis un chèque aux coopératives scolaires pour participer au financement de la sortie au Puy du Fou.

Photo Annick Causel

Cédric RÉGEON

## Repas des Aînés

Le 8 mai, les mairies de Xambes et Coulonges ont offert le traditionnel repas aux Aînés des deux communes.



Les hors-d'œuvre.

Photo J.-Louis Jonquet

Après l'apéritif offert par la municipalité de Xambes, une soixantaine de convives se sont retrouvés à la salle des fêtes de Xambes pour partager le repas proposé par le traiteur Stéphane Dumont.

Au dessert, ce sont les deux maires, Géraldine Jérôme et Alain Blanchon, qui se sont chargés de servir le champagne.

J.-Louis JONQUET

## Marchés de producteurs et d'artisans



Le premier marché de producteurs et d'artisans de l'année s'est déroulé le vendredi 12 mai. Il est important de rappeler pourquoi l'équipe municipale a souhaité mettre en place ces animations. Tout d'abord, nous l'avons pensé dans un esprit collaboratif avec les producteurs car ils ont été présents à chaque confinement en proposant leurs produits. Nous avons souhaité nous engager dans une démarche de service de proximité et de circuit court. Cela reste aussi une manifestation qui permet de maintenir le lien social dans la commune et pour nous aider dans cette démarche, chaque association gère tour à tour le point cuisson et buvette du marché. Le 12 mai, c'est le comité des fêtes qui s'est engagé sur cette manifestation et nous les remercions.

Vous avez pu remarquer que les affiches et les flyers étaient différents, ceux-ci ont été créés par Charlotte Legay (*Gaillotte* de son nom d'artiste) habitante de la commune qui nous a offert ses services, nous lui sommes grandement reconnaissants. Nous conserverons ses créations pour chaque marché à venir. Nous vous attendons encore plus nombreux sur le prochain qui se déroulera le vendredi 6 octobre



Marché de producteurs du 12 mai : une chalande très concentrée.

Photo J.-Louis Jonquet

Céline BAUSSAY  
et la commission  
Manifestations-Vie associative-Attractivité



## Balade à la découverte de l'eau

Dans le cadre du dispositif « Mon Territoire au fil de l'eau », le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP Nord-Ouest Charente) et Charente Nature organisent des ateliers au fil de l'eau (Visite de la station d'eau potable de Vars, Atelier « jardiner au naturel », Rencontre avec un agriculteur...). Ils sont destinés à sensibiliser aux enjeux liés à l'eau et aux actions possibles pour restaurer et préserver sa qualité et celle des milieux aquatiques.

La municipalité de Xambes, en partenariat avec l'association Au Fil du Temps et la revue d'histoire locale *Jadis*, s'est associée à la manifestation « Balade à la découverte de l'eau, patrimoine historique et naturel ». Le dimanche 2 juillet, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à Saint-Amant-de-Boixe pour une balade le long du ruisseau du Javart. Aurore Cuillerier (pour le syndicat d'eau potable) et Alexandre Dutrey (Charente Nature) ont présenté la faune et la flore aquatique locale. L'identification des différents types de libellules, notamment, a vivement intéressé les enfants présents. Patrice Deschaud-Droit (pour l'association Au Fil du Temps) a, pour sa part, apporté un éclairage historique sur ce cours d'eau qui comportait plusieurs moulins au Moyen Âge dont il ne reste que de rares vestiges.

Les participants ont ensuite rejoint Xambes pour un deuxième temps de balade autour du patrimoine historique et naturel de notre commune. L'auteur de ces lignes (pour la revue *Jadis*) a présenté rapidement l'histoire du Puits des Miracles, la zone humide des Chêneveaux et l'évolution architecturale du lavoir.



Alexandre Dutrey, animateur de Charente Nature, identifie les arbres qui bordent les Chêneveaux.  
Photo J.-Louis Jonquet

Comme de coutume à Xambes, la journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié très apprécié...

J.-Louis JONQUET

## AFFAIRES SCOLAIRES

### École Paul-Buard

Durant cette année 2022-2023, les écoliers du RPI Coulonges-Villognon-Xambes, et plus particulièrement à l'école de Xambes, ont continué à apprendre français, maths, vivre ensemble, et autres activités d'éveil. Ils ont aussi profité de moments particuliers grâce aux sorties et projets exposés ci-dessous :

- Sortie Calitom, tri des déchets (classe de Mme Martin).
- Plantation de haies avec la Fédération de Chasse.
- Spectacle à Ruffec pour les élèves de maternelle le 10/03/2023 « Titi tombe, Titi tombe pas ».
- Projet d'écriture pour les CE2 des deux écoles, Xambes et Villognon, pour favoriser le lien.
- Cinéma de Noël offert par le SIVOS à tous les élèves du RPI.
- Spectacle de marionnettes « Merlin », pour les deux classes, au Théâtre de Poche à Angoulême.
- Sortie à l'Aquarium de La Rochelle pour la classe de maternelle.
- Sortie au Puy du Fou pour les deux classes élémentaires.
- Activité au potager (pieds de salade récoltés début juillet).
- Visite de la troisième dauphine de Miss Excellence qui a échangé avec les CP/CE1/CE2 sur des questions préparées en amont.
- Fête de la Musique avec un défilé des deux classes et des points d'arrêt « chorale » dans le village.
- « Portes ouvertes » aux familles avec exposition de travaux d'enfants et de photos souvenir.
- Fête de l'école grâce à la mobilisation des parents d'élèves de l'APE.
- Opération « J'aime mon village propre » avec la Fédération de chasse, suivie d'un pique-nique aux Chêneveaux, pour finir cette année.

Ces projets ont pu voir le jour grâce à la générosité des familles, de la Municipalité, du SIVOS, de la CDC, du Comité des Fêtes et de bien d'autres partenaires que nous remercions chaleureusement.

Quant à moi, je pars à la retraite ! Heureuse certes, mais avec un petit pincement au cœur. J'ai été ravie de finir ma carrière au sein d'une équipe formidable, solidaire, chaleureuse et compétente.

Les enfants de Xambes, Coulonges et Villognon sont chanceux de débiter leur scolarité dans un contexte si harmonieux. En effet, nous assistons tous les jours à des scènes de vie attachantes, les Grands aident les Petits, les Petits responsabilisent les Grands, ils ont souvent des initiatives étonnantes, même s'ils rencontrent aussi des conflits qu'ils apprennent à gérer peu à peu.

Ils ont aussi la chance d'apprécier une vraie cuisine familiale à la cantine de Laurence !

Je leur souhaite à tous le meilleur, et je les remercie de m'avoir tant donné !

Viane LEGRAND  
Directrice 2022/2023





24 février : l'école fête Carnaval dans les rues de Xambes.



Fête de la musique : Patrick Bouyer ouvre la marche aux côtés de Viane Legrand.  
Photos J.-Louis Jonquet



## Association des Parents d'Élèves

APE « Les Petits Loups » RPI Xambes-Coulonges-Villognon  
[ape.xambescoulongesvillognon@gmail.com](mailto:ape.xambescoulongesvillognon@gmail.com)

Le 24 juin dernier a eu lieu la fête des écoles à Xambes, fête organisée par les maîtresses et l'association des parents d'élèves. L'après-midi a débuté par le spectacle mis en scène par les institutrices du RPI. Se sont ainsi succédé les différentes classes qui nous ont interprété diverses chansons dans des styles très variés ainsi que quelques danses. Le spectacle s'est clôturé par la remise de 67 roses (le nombre d'enfants du RPI) à maîtresse Viane pour lui souhaiter un joyeux départ à la retraite, instant d'émotion ponctué par quelques larmes vite séchées.

Les festivités se sont poursuivies avec l'ouverture des jeux mis à disposition des enfants : chamboule-tout, jeux de palets, jeux de tir, pêche à ligne, structure gonflable et un atelier de sculpture de ballons pour le plus grand plaisir de nos petites têtes blondes. Toutes ces activités gratuites étaient offertes et mise en place par l'APE.

Bien que toujours en sous-effectif, l'association a pu compter sur quelques parents et grands-parents de bonne volonté, merci à Adeline, Cyril, David, Angélique, le papi de Jade, mamie Mimi et papi Jean-Claude.

L'année touche donc bientôt à sa fin, une fin d'année particulière avec le départ de maîtresse Viane. Au-delà du petit présent symbolique que l'association lui a offert, le bureau de l'APE tient à la remercier chaleureusement, bien entendu pour son travail au quotidien avec nos enfants, mais aussi pour sa bonne humeur et son soutien constant à l'association.



Bonne et joyeuse retraite, Maîtresse Viane !

Photo APE

L'APE vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et de très belles vacances.

Rendez-vous au mois de septembre pour notre AG et les festivités de l'année scolaire 2023-2024.

Le Bureau  
Anne-Lise, Sabine et Mathieu

Le SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) assure le fonctionnement du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Coulonges-Villognon-Xambes.

Présidente : Géraldine Jérôme

Vice-présidents : Alain Blanchon (maire de Coulonges)

Philippe Goyaud (maire de Villognon)

Le budget est réparti au prorata du nombre d'élèves de chaque commune (soit **68 élèves** au 1<sup>er</sup> septembre 2022).

### **Budget prévisionnel 2023 : 134 615 €**

(Rappel : 131 342 € en 2022)

Participation des communes :

134 615 € / 68 élèves = **1 979,63 € par élève**

(Rappel : 1 931,50 € en 2022)

Coulonges : 1 979,63 € x 11,66 élèves = 23 083 €  
(En 2022 20 609 €)

Villognon : 1 979,63 € x 31,67 élèves = 62 695 €  
(En 2022 66 946 €)

Xambes : 1 979,63 € x 24,67 élèves = 48 837 €  
(En 2022 43 787 €)

(La partie décimale du nombre d'élèves s'explique par la scolarisation d'élèves résidant hors secteur du SIVOS et dont les frais sont répartis sur les trois communes, soit 5 élèves.)

J.-Louis JONQUET

## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La cérémonie, conduite par Madame la Maire, assistée d'élus municipaux et avec la participation d'une délégation des anciens Combattants de Saint-Amant-de-Boixe, s'est déroulée en trois temps :

- Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts,
- Lecture de la liste des Morts pour la France,
- Lecture et affichage du message du ministre des Armées, Monsieur Sébastien Lecornu, et de Madame la secrétaire d'État, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, Madame Patricia Mirallès.

La Municipalité remercie les habitants qui se sont associés à la cérémonie.

J.-Louis JONQUET



Photo J.-Louis Jonquet

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Le recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. Elle est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Pour effectuer le recensement, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Vous pouvez aussi contacter le correspondant défense de la commune de Xambes : Denis Guynouard au **06 21 20 64 90**.



## Rappel : Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral du 20 avril 1999, relatif aux bruits de voisinage (et notamment l'article 17), stipule que « *les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.* »

À cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existant habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, tondeuses, perceuses, etc.) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Le bruit émanant d'activités industrielles, artisanales et commerciales, ainsi que des travaux de chantiers est interdit tous les jours de la semaine de 20h00 à 7h00 ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf exceptions.

## Location de la salle des fêtes

La Commune de Xambes loue la salle des fêtes (120 places et estrade) pour différentes manifestations : réunions, assemblées, mariages, repas, expositions...

Pour les modalités pratiques, contacter le secrétariat de la mairie.

Responsable de l'utilisation de la salle : Denis Guynouard

(Tél. : 06 21 20 64 90).

## Feux de forêt et de végétation

L'été 2022 a été particulièrement dévastateur pour nos forêts et espaces naturels. Cette année, plusieurs départements sont déjà en état de vigilance face à la sécheresse. Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires lance donc une campagne nationale de prévention pour faire connaître largement les bons comportements à adopter pour éviter les départs de feux et s'en protéger.

### **Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu**

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles

qui peuvent flamber.

- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](https://www.feux-foret.gouv.fr)

<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

 GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chaque geste compte

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

**Ayons les bons réflexes :**  
un barbecue s'allume loin de toute végétation.

[feux-foret.gouv.fr](https://www.feux-foret.gouv.fr)



 GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chaque geste compte

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

**Ayons les bons réflexes :**  
bois et gaz sont stockés loin de la maison dans un abri fermé.

[feux-foret.gouv.fr](https://www.feux-foret.gouv.fr)



 GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chaque geste compte

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

**Ayons les bons réflexes :**  
une cigarette s'écrase dans un cendrier.

[feux-foret.gouv.fr](https://www.feux-foret.gouv.fr)



 GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chaque geste compte

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

**Ayons les bons réflexes :**  
les travaux s'effectuent loin de toute végétation.

[feux-foret.gouv.fr](https://www.feux-foret.gouv.fr)



Vous trouverez ci-dessous une information de CALITOM concernant les aides financières attribuées aux particuliers et aux structures pour l'aide à l'acquisition de produits durables.



## Les aides financières pour réduire ses déchets



**D**ans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets départementale, le programme J'agis pour Réduire propose des subventions afin de faciliter l'acquisition de produits et de gestes durables pour les particuliers, structures, associations... charentaises.

### • Aide à l'acquisition de poules et poulaillers :

> 20 € TTC pour l'achat de 2 poules  
> 50% du montant de la facture TTC plafonnée à 100 € TTC pour l'achat d'un poulailler ou abri poulailler.

### • Aide à l'achat et/ou la location de changes lavables :

> subvention à la location pour un mois de test dans la limite de 30€ TTC  
> aide à l'achat pour les particuliers et pour les assistantes maternelles à hauteur de 50% du montant de la facture TTC et plafonné.

### • Aide à l'achat de textiles sanitaires lavables :

- **lingettes réutilisables** pour le change des bébés ou le démaquillage ;  
- **protections hygiéniques lavables** (serviettes hygiéniques et culottes menstruelles, coupes...) ;  
> subvention à hauteur de 50% du

prix d'achat plafonné à 30 € TTC pour les lingettes et à 50 € TTC pour les protections.

### • Aides pour réduire les quantités de déchets végétaux :

- **arrachage de haies** de thuyas, lauriers ou cyprès et prestation de broyage > à hauteur de 50% de la facture plafonné à 1 000 € TTC  
- **achat d'essences à croissance lente** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée à 150 € TTC  
- **prestation de broyage ou achat individuel ou groupé de broyeurs de branches** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée.

**i** Retrouvez tous les détails et modalités d'obtention, les pièces nécessaires sur le site [www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com) (rubrique actus-outils / soutiens-financiers) et faites votre demande en ligne.

Plus d'informations sur [www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com) - N° vert 0 800 500 429

## État civil

Décès :

11 avril 2023 : PINARD Marina, Julie, Lucie





*Des Nouvelles de Xambes* n° 52  
Magazine gratuit  
Diffusé à 160 exemplaires  
Responsable de la publication :  
Géraldine JÉRÔME  
Impression :  
Mairie de Xambes (Charente)  
Conception et réalisation :  
Commission Communication  
Dépôt légal : juillet 2023  
Photo 1<sup>re</sup> de couverture :  
Annick Causel